

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu

le **jeudi 01 juin 2017 à 20 heures**, à la Maison communale

**Objet:**

~

**CONVOCATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Conseil Communal des Enfants – Présentation de leurs travaux
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 avril 2017
3. Modification budgétaire ordinaire et extraordinaire N°1 du CPAS-Approbation
4. Octroi subside – Club de Football en salle « Flodja »
5. Octroi subside – ASBL Fête aux Artistes de Chassepierre – sortie de résidence artistique « les Commandos Percus »
6. Marché relatif au financement global du programme extraordinaire 2017 – Répétition de services similaires
7. Musées Gaumais – Contributions
8. Octroi subside - CNCD « Change le Monde »
9. Redevance pour le traitement des dossiers en matière d'urbanisme, d'environnement et de voirie - Approbation
10. Assemblée Générale Ordinaire VIVALIA du 20 juin 2017
11. Assemblée Générale Ordinaire « La Terrienne du Luxembourg » du 9 juin 2017
12. Assemblée Générale Ordinaire « Ores Assests » du 22 juin 2017
13. Assemblée Générale Ordinaire « Sofilux » du 19 juin 2017
14. Assemblée Générale Ordinaire de la Maison Virtonnaise du 6 juin 2017

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

15. Démission de Monsieur MERNIER et Désignation de Monsieur Poncin comme représentant aux C.A. et A.G. du Centre Culturel du Beau Canton – Approbation
16. Fixation des conditions de recrutement ouvrier APE entretien des espaces verts et voirie E2 -
17. Réfection du plateau ralentisseur Place des Canadiens – décisions
18. **Communications :**
  - Situation de caisse comptabilité communale tenue par le Receveur Régional du 01.01.2016 au 07.02.2017
  - Approbation par le Gouverneur de la province du Luxembourg Délibération Conseil Communal relative à la fixation de la dotation communale au budget 2017 de la Zone de police de Gaume
  - Approbation par le Ministre Dermagne délibération du 30 mars 2017 – Arrêt des comptes annuels pour l'exercice 2016

Par le Collège,

La Directrice Générale,                      La Bourgmestre,

R .STRUELENS

S.THEODORE